

CÔTES DE PROVENCE SYNDICAT DES VINS	DÉCLARATION DE REVENDICATION PARTIELLE	Référence : 02.FOR.02
	Adresser à l'ODG Côtes de Provence – Maison des vins RN7 – CS 40001 -83460 Les Arcs	Révision et date : 3 – 05/11/2019
	Fax : 04.94.99.50.02 – Mail : a.mazzeo@odg-cotesdeprovence.com Pour plus d'informations contacter : Aurélie MAZZEO au 04.94.99.50.01	Page 1 sur 1

Identité de l'opérateur (TOUS les champs sont à remplir)		
Nom/Raison sociale :		
N° SIRET :	N° CVI / EVV ou PPM (cas bailleur à fruits) :	
Responsable (si personne morale) :		
Adresse:		
CP:	Commune :	
Portable :	Fax :	Courriel :

RÉCOLTE PARTIELLE 20__

Type de produit (une déclaration par type de produit)		
<input type="checkbox"/> AOC Côtes de Provence	<input type="checkbox"/> DGC La Londe	<input type="checkbox"/> DGC Pierrefeu
	<input type="checkbox"/> DGC Ste Victoire	<input type="checkbox"/> DGC Fréjus
VOLUMES REVENDIQUES		
Obligation de différencier les 3 couleurs		
Couleur	Volume revendiqué	
BLANC	_____hl_____	
ROUGE	_____hl_____	
ROSE	_____hl_____	
VCI (produit en année N-1)	_____hl_____	
TOTAL	_____hl_____	

Date et Signature :

Le signataire est informé que la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit au déclarant un droit d'accès et de rectification pour les données le concernant auprès du Syndicat ODG Côtes de Provence